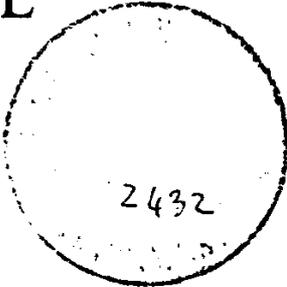


MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE
ET
DU VEXIN



TOME XXIV



PONTOISE
IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS
LUCIEN PARIS, successeur

1902

✓
Pér. 80
19422



NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

L'ÉGLISE DU BELLAY

(SEINE-ET-OISE)

Par M. LÉON PLANCOUARD

Officier d'Académie

Correspondant du Ministère et du Comité des Sociétés des Beaux-Arts
des départements

Membre de la Société historique du Vexin

LA paroisse du Bellay⁽¹⁾ dépendait, avant 1789, du diocèse de Rouen, de l'archidiaconé du Vexin français et du doyenné de Magny. L'abbé de Saint-Martin de Pontoise présentait à la cure⁽²⁾ en vertu de la donation faite par les de Gisors. Sous Thibaut II, abbé de Saint-Martin, « le conte de Gisors donna confirmation des bienfaits que ses ancêtres et lui personnellement avaient faits à Saint-Martin de la troisième partie des dîmes du Bellay dans le Vexin⁽³⁾ ».

(1) Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise, canton de Marines.

(2) Pouillés du diocèse de Rouen depuis le milieu du xv^e siècle. Années 1439 et 1505 et documents divers du fond de l'archevêché aux archives de la Seine-Inférieure. On lit dans un arrêt rendu, le 4 février 1743, en faveur de l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'en 1505 le seigneur de Fresne-l'Aiguillon (Oise) présentait à la cure du Bellay.

(3) Histoire de Saint-Martin. Manuscrit de Pihan de la Forest. [Bibl. de Pontoise]. Aucun personnage historique n'a été comte de Gisors au Moyen âge. Il n'y avait que des châtelains. Pihan a fait une erreur due à la création d'un titre de cour au xv^e siècle, transformé en duché en 1742.

On ignore la date précise de la construction de l'église du Bellay⁽¹⁾; mais, en l'absence de documents écrits, on peut assigner au XI^e siècle différentes parties de l'édifice. Le plan primitif était rectangulaire : un chœur et une nef séparés par la tour du clocher⁽²⁾. Ce plan fort simple a été adopté à l'époque romane pour les églises d'Arthies, Nucourt, Gadancourt, Le Perchay (Seine-et-Oise), voisines du Bellay.

Pendant l'anarchie du dernier siècle de l'ère carolingienne, les seigneurs usurpèrent les biens ecclésiastiques. Les de Gisors s'étaient inféodés l'église et les dîmes du Bellay. Les premières traces de restitution apparaissent, avant 1177, sous forme de donation. En effet, Guillaume de Bellay, fils de Pierre du Bellay et de Asceline, donna le tiers de la dîme du Bellay à Saint-Martin⁽³⁾.

Jean de Gisors, en 1199, ratifie à Pierre I^{er}, dixième abbé de Saint-Martin⁽⁴⁾ la vente de la dîme du Bellay dépendant de son fief⁽⁵⁾. L'abbaye de Pontoise imposait son patronage par sa proximité du Bellay, mais les spoliations continuaient. Les évêques de Paris, Beauvais et Senlis convoitaient l'archidiaconé du Vexin qu'une bulle d'Innocent II « déclarait formellement compris dans les limites du diocèse Rouennais ». L'église du Bellay, pendant un siècle, sera la possession des enfants de Guillaume du Bellay.

Par une sentence de l'Official de Paris, rendue en 1282⁽⁶⁾, Renaud du Bellay, cleric, écuyer, fut forcé de rendre à Saint-Martin l'église du Bellay et les dîmes. C'est vers cette époque que fut bâtie la chapelle de la Vierge. En 1376⁽⁷⁾, on trouve traces de grosses réparations à l'église ; on rebâtit le clocher qui est encore debout au milieu de l'église actuelle. Dans le cours du XVI^e siècle on éleva le chœur et la chapelle méridionale⁽⁸⁾ qui, avec celle de la Vierge, forma croisillon⁽⁹⁾. Le sanctuaire et le plafond de la nef qui menaçaient ruine ont été refaits en 1720 pour la somme de 2,549 livres 10 sols. Cette somme a été répartie entre « ceux qui possédaient, exemptés ou non exemptés »⁽¹⁰⁾. Pour faire les processions dans

(1) L'abbé Gauthier, *Pouillé du Diocèse de Versailles*, écrit : en 1123, Baalal, érection ancienne, 1160.

(2) Le chœur pouvait être aussi bien en hémicycle que carré.

(3-4-5) Textes publiés par M. Depoin, *Cart. de Saint-Martin*, CLXXXIX, p. 149.

(6) Voir *Preuves du Vexin*, de Lévrier (Bibl. Nat.).

(7) A la fin du XV^e siècle, écrit Pihan de la Forest [Détails du Vexin] l'abbé avait les deux tiers des dîmes de la paroisse, qu'il affermait 300 livres, le reste appartenait au curé pour 1,200 livres. Il y a là une erreur évidente : le tiers valant 1,200 livres, c'était trop bon marché d'affermier deux tiers pour 300 livres.

(8-9) Voir le règlement entre l'abbaye de Pontoise et le curé du Bellay, dans Lévrier.

(10) Orientée selon les règles de la liturgie, l'église du Bellay est placée sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine.

l'église le curé Mothis (1) fit percer, en 1750, deux passages qui, écornant les colonnettes des piliers du clocher, compromirent à nouveau la solidité de l'édifice. Celui-ci subit d'importants remaniements, principalement en 1856 (sacristie, vitraux) et en 1867 (balustrade, etc.).



Le plan actuel comprend donc une nef, un transept et un chœur terminé par un chevet droit et flanqué de deux chapelles, l'une à droite, l'autre à gauche.

L'église possède une tour placée sur le carré du transept. Une porte est percée sur le milieu de la façade; une autre porte, aujourd'hui murée, s'ouvrait dans le mur latéral gauche. Tout l'édifice est en pierres de Nucourt.

La nef, très basse(2), a son plafond en plâtre, ses murs latéraux ont été lambrissés à moitié de la hauteur et la partie inférieure a été recouverte de badigeon. Les fenêtres qui l'éclairent sont de diverses formes, elles n'ont plus aucun caractère; celles de droite sont étroites et peu ébrasées intérieurement; à gauche une baie ogivale simple éclaire la nef; quatre autres baies sans style sont d'une addition récente(3).

La croisée du transept qui supportait le clocher est la partie la plus curieuse de l'église, elle ouvre sur le chœur et sur les croisillons par des arcs en tiers-point reposant sur des groupes de colonnettes engagées et dont les bases ont été enlevées. Sur les chapiteaux qui couronnent ces colonnettes et qui se développent à l'entrée du chœur, on voit une tête humaine aux traits à peine indiqués mêlée à la décoration(4) végétale; cette tête est encadrée d'un ruban, les angles du chapiteau sont à peine adoucis; des colombes forment le point central; au coin de l'un de ces chapiteaux un masque humain empreint d'une tristesse farouche est un motif que les artistes du commencement du XI^e siècle ont fréquemment reproduit sur les chapiteaux de nos églises du Vexin. Un autre chapiteau présente un autre système d'ornementation : volutes et palinettes (5) aux délicats détails.

(1) Avant la Révolution l'église avait 66 arpents de terre. En 1752 le curé Mothis légua une rente de 400 livres. Le départ en cas de vacance de la paroisse, valait, au XVI^e siècle, quinze livres.

(2) Elle mesure 6^m 50 de largeur et 15 mètres de longueur.

(3) Cette nef dépourvue de bas-côtés répond au type-grange des églises de Cergy, Banthelu, Gadancourt, Seraincourt (Seine-et-Oise).

(4) Ce chapiteau est en roche dure que l'on trouve au canton de la pierre enclouée.

(5) On n'avait pas eu l'idée de la feuille d'acanthé.

A la croisée de la nervure, l'architecte a placé une feuille de figuier.

La base du clocher est, à l'intérieur, soutenue par deux contre-forts à glacis, original travail de consolidation.

Les croisillons seront vite décrits : une croisée (1) unique les forme et leurs voûtes ont été remaniées, il ne reste des chapiteaux primitifs du croisillon nord qu'une tête de mort, sculpture ayant bien du cachet.

Deux fenêtres à plein cintre géminées éclairent le bras gauche du transept.

Le *chœur* qui suit immédiatement le carré du transept est, nous l'avons dit plus haut, du style Renaissance. Son chevet est droit, forme qui fut adoptée pendant la dernière période gothique à Mézières-sur-Seine, Puisieux-lès-Louvres (Seine-et-Oise), Bachivillers, Courcelles-lès-Gisors, Fay-les-Etangs, Loconville (Oise), Courdray, Dampmesnil, Gaillarbois, Notre-Dame-de-l'Isle, Martagny et la Neuve-Grange (Eure). La retombée des voûtes du chœur du Bellay a été endommagée quand on a placé la boiserie du maître autel, le remplage des fenêtres est de fort mauvais goût. Le chevet a une large fenêtre comme les architectes en ont fait au xvi^e siècle à Frémécourt, Goussainville, Louvres, Osny, Saint-Gervais et Vauréal (Seine-et-Oise). Les chevets des églises de Boury, Hénonville, Le Mesnil-Saint-Denis, le Petit-Serans (Oise) et celui de Hacqueville (Eure) ont, comme celui de Bellay, reçu cette large fenêtre. Après avoir décrit intérieurement l'édifice, il nous faut parler du *meublé*. En fait d'œuvres d'art signalons tout d'abord un Christ, ouvrage très fini de la Renaissance, fait par un artisan du pays, en pierre de roche de Nucourt (2).

Quelques objets faisant partie du mobilier de l'église méritent d'être signalés : par exemple un vieux panneau Renaissance et les fonts xvi^e siècle dont la cuve a été mal restaurée ; plusieurs statues attirent l'attention, entre autres sainte Anne en pierre (1558) et la Vierge (xvi^e siècle), Notre-Dame de Pitié, époque Louis XIV, saint Symphorien et un saint Sébastien (paraissant dater du xvii^e siècle). Enfin « La Madeleine au désert » attribuée à Jean-Baptiste Santerre, le peintre de Magny (3). Christ en croix, bon tableau daté 1867.

(1) Les combles, ainsi le veut la tradition, auraient été brûlés par les Bourguignons ! Les ruptures qui s'y remarquent ont été produites en 1867. La voûte n'est pas en ciment, les joints sont faits en terre.

(2) Signalé par l'abbé Loisel : *Le Vandalisme dans les campagnes* (Mém. de la Soc. hist. du Vexin), t. III, page 26).

(3) La tradition locale veut que Santerre ait peint sa Madeleine pour l'église de Chaumont et ce serait sur les instances du curé Famechon que cette église aurait donné cette toile à la fabrique du Bellay. Cf. *Les Œuvres d'art de l'église du Bellay*, mémoire lu à la réunion du Comité des Sociétés des Beaux-Arts, le 28 mai 1901.

On trouve à signaler plusieurs pierres tombales :

1^o Celle de Denis Mennessier, mort le 17 juillet 1700 (1).

2^o Une table de marbre datée 1707 portait une épitaphe à la mémoire de Marguerite Denis (2), fille de Gabriel, notaire et tabelion royal à Pontoise et de Jeanne Cossé. Un dessin au trait se voyait sur cette table.

3^o Dans un losange régulier une inscription à la mémoire de Vincent de Famechon, curé du Bellay de 1672 à 1691 (?) successeur de André Moreau (3), est ainsi conçue :

D. O. M.

ANNO DNI DIE 25^o JUNII 1694^o

OBIIT VENERABILIS VINCENTIUS DE FAMECHON

PRESBITER DOCTOR FACULTATIS PARISIENSIS

REGIS ELEEMOSYNARIUS ET PASTOR QUEM

ZELUS HUIUS DOMUS COMEDIT

Requiescat in pace

OFFEREBAT MELLONUS DENIS

SUCCESSOR GRATITUDINIS OFFICIO

(Tête de mort et tibias croisés) (4).

L'aspect général extérieur de l'église contraste avantageusement avec l'intérieur ; il est sévère et d'un bel effet, présentant une façade intéressante, un portail petit et très joli au tympan trèfle. Une porte percée dans l'axe de la nef a des ferrures très anciennes. L'oculus placé au-dessus de la porte d'entrée est étreint dans la maçonnerie. Les murs remaniés ont conservé le gros œuvre primitif ; les cha-

(1) Cassée ; quelques morceaux sont dans les combles.

(2) Vieille famille de Bellay. Voir registres de catholicité de 1712, actes sur L. Denis de Nothun.

(3) En 1671 le doyen de Magny et le grand vicaire de Pontoise défendirent à Moreau, qui se prétendait pourvu de la cure du Bellay, d'y remplir ses fonctions curiales.

(4) Voici la description des armoiries figurées sur cette pierre :

Écartelé au 1^{er} et au 4^e de..... au chevron de.... accompagné de 3 trèfles de..... et en chef d'un huchet de..... au 2^e et 3^e de..... à la fasce de..... chargée d'une coquille de.....

elles ont été solidement construites et en très bons matériaux, les deux contreforts qui sont dans la chapelle de droite ont été soigneusement ajourés par un arc en tiers-point de façon à laisser un passage; cette originale disposition mérite de fixer l'attention. Trois contreforts soutiennent, de chaque côté, les murs de la nef, ceux ajourés qui, à droite, épaulent le croisillon ont été remaniés. L'abside dont la partie supérieure est en grès a conservé, dans la corniche, des morceaux du XIII^e siècle.

Quelques fenêtres d'assez belle proportion ont été bouchées, celle de l'abside l'a été en partie et le travail fait sans soin. Une vaste baie sans aucune décoration se voit dans le chevet du croisillon. Le raccordement de l'abside avec la muraille des chapelles a été fait sans art; une petite tourelle à l'angle de la nef et du croisillon nord renferme l'escalier d'accès des combles.

L'église du Bellay est surmontée d'un *clocher* carré intéressant par ses ornements et ses sculptures. Il date des premières années du XIV^e siècle. C'est une belle construction en pierre de taille commencée sur de larges proportions mais d'un travail mal exécuté (1). L'étage du beffroi aux angles rehaussés de colonnettes fluettes à chapiteaux très fouillés et ornés est percé sur chaque face de deux grandes baies ogivales. Des filets élégants courent autour des baies. L'architecte de la tour du Bellay y a visiblement résumé tous les motifs des autres clochers du Vexin avec des différences curieuses à observer (2). Il y avait autrefois quatre cloches suspendues dans le clocher du Bellay (3).

L'unique cloche actuelle est de 1550. Comme ornements, sous le mot habitants : le Christ en croix entouré de deux anges. La signature de cette cloche se compose d'une petite figure de cloche au-dessous de laquelle on lit en gothique le nom assez difficile à déchiffrer de *essādre le maistre* (4). (Alessandre?)

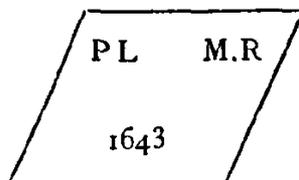
(1) La partie inférieure est cantonnée de contreforts enfouis dans les combles comme à Nucourt et à Saint-Gervais (Seine-et-Oise). [La photographie que nous en donnons dispensera de toute autre description].

(2) Ces tours peuvent être partagées en trois catégories : 1^o XII^e siècle, Nucourt le premier où l'arc brisé a fait son apparition dans le Vexin ; 2^o XIII^e siècle, le type de Nucourt se retrouve sans variantes dans les tours d'Auvers-sur-Oise, Cléry, Grisy, Oinville, Osny, Saint-Ouen-l'Aumône, Villetertre ; 3^o XIV^e siècle, Bellay, Vétheuil, Vaudancourt, Largny, etc.

(3) Les charpentes du beffroi sont en châtaignier. Le mouton de la cloche remonte au XIV^e siècle. C'est un des plus anciens de la région.

(4) Le Maistre apparaît comme fondeur de cloches en 1542 à Meulan et en 1549 à Gérocourt. Il avait son atelier à Pontoise dès 1561. Marié à une pontoisienne, Perrette Levasseur, il était très lié avec un autre fondeur Geffroy dont il a copié des détails d'ornementations. — Cf. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques [année 1895].

Le cimetière entourait (1) l'église. (Les inhumations se font depuis 1878 dans un nouveau cimetière). Une croix en pierre de 3^m 75 de hauteur s'y trouve encore et porte à sa base cette inscription :



En résumé, l'église du Bellay est l'œuvre de plusieurs siècles, plusieurs genres d'architecture y ont été appliqués de l'époque romane à la Renaissance, altérant le plan primitif. Les remarques archéologiques auxquelles donne lieu son examen sont motivées par le plan du chœur dont la forme carrée fut adoptée rarement au xvi^e siècle dans l'Île de France et par son clocher. Nous pensons que ces deux particularités suffiront à justifier la rédaction de cette monographie inédite.

(1) Bénédiction du nouveau cimetière à la requête du curé, des marguilliers et des habitants ayant représenté « qu'on oroit fait entourer l'église du dict lieu d'un mur de quatre pieds d'hauteur tant pour obvier aux prophanations qui se comettoient que pour servir de cimetière, l'ancien estant trop petit pour la paroisse et aussi pour oster aux fideles occasions de demander avec trop de cupidité et d'ardeur d'estre inhumés dans l'église ». (Arch. de Seine-et-Oise, série G 81).

